

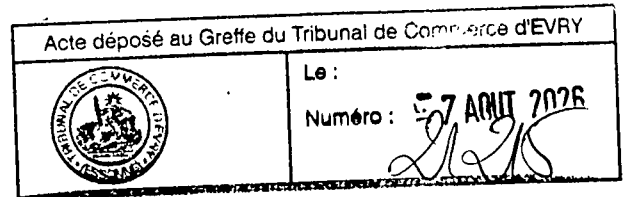
Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 07/08/2026 - 21215 - 2008 B 01497 - 503 872 194 - A V B BATIMENT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mil vingt cinq,

Le 1er juin,

A 18,00 heures



Les associés de la société AVB BATIMENT, société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 euros, divisé en 750 parts de 20,00 euros chacune, siret 503 872 194, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, ZA des Montatons, 4bis rue Denis Papin 91240-St Michel sur Orge, sur la convocation de la gérance.

Sont présents :

- Mr BRAULT Alain, propriétaire de 345 parts sociales,
- Mr. BRAULT Vincent, propriétaire de 405 parts sociales,

Seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la société.

L'Assemblée est présidée par Mr BRAULT Alain, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2025 et quitus à la gérance.
- Rémunération du gérant,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/03/2025.
- le rapport de gestion établi par la gérance.
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2025 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés entérine la rémunération versée au gérant pour l'exercice 2024/2025, 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, soit 15.600,00 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024/2025 s'élevant à 20.326,86 euros aux comptes suivants :

- Aux autres réserves.....0,00 euros,
- En report à nouveau..... 20.326,86 euros,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérance et les associés présents ou leur mandataire.

*Copie certifiée conforme
à l'original
le Gérant, M. T. T. T. T.
[Signature]*

AVB BATIMENT
SARL AU CAPITAL DE 15.000,00 euros
SIEGE SOCIAL : 4bis, rue Denis Papin
91240 St MICHEL SUR ORGE
R.C.S B 503 872 194

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 1er JUIN 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/03/2025 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/03/2025.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés entérine la rémunération versée au gérant pour l'année 2024/2025, du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025, soit 15.600,00 euros.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024/2025 s'élevant à 20.326,86 euros aux comptes suivants :

-Aux autres réserves.....	0,00 euros,
-En report à nouveau.....	20.326,86 euros,

*Copie Certifiée Conforme
à l'Original
le Gérant
A. Brault*

A. Brault



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

M OUAZAN GERARD
85 RUE DE LA CONVENTION
75015 PARIS
FRANCE

N° d'adhérent : 20110600116161

Pour le compte de :
SARL A V B BATIMENT
4B RUE DENIS PAPIN
91240 SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

N° SIREN : 503 872 194
Période déclarée : 01/04/2024 au 31/03/2025
Date limite de dépôt : 30/06/2025

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022)
Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2023)
Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2024)
Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021)
Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017)
Annexe N° 2069-RCI (applicable à compter du 31/12/2024)

Copie Certifiée
Conforme à l'Original
Le Gérant
F. Brauer
[Signature]

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, hameau	
Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
		Pays	France

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

F - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

Oui

Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé

SAGE

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique ou
titre

SARL

Nom et prénom ou
dénomination

GMO CONSULTANTS

Qualité et profession ou complément de dénomination

CONSEIL

Numéro, type et nom
de voie

80 AVE DE VERSAILLES

Code postal

75016

Ville

PARIS

N° téléphone

Pays

FRANCE

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

J - RÉMUNERATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom	BRAULT ALAIN
	Qualité			GERANT/ASSOCIE
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	France		
2	Titre	MONSIEUR	Nom, Prénom	BRAULT VINCENT
	Qualité			ASSOCIE/SALARIE
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, Hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	France		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	345	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2025
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	15 600		
2	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	405	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	2025
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	37 479		

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	84 952
--	--------

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	191 258		191 258
Immobilisations corporelles	333 380	326 001	7 379
Immobilisations financières (1)	1 505		1 505
TOTAL I (5)	526 143	326 001	200 142
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	5 250		5 250
Créances (2) clients et comptes rattachés	91 969		91 969
Créances autres (3)	20 779		20 779
Disponibilités	13 257		13 257
TOTAL II	131 255		131 255
TOTAL GENERAL (I + II)	657 398	326 001	331 397

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	15 000
Réserve légale	1 500
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	88 900
Report à nouveau	-77 980
Résultat de l'exercice	20 327
TOTAL I	47 747
3 - Dettes (4)	
Emprunts et dettes assimilées	38 966
Fournisseurs et comptes rattachés	105 709
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	138 677
Comptes courants d'associés	297
TOTAL III	283 649
TOTAL GENERAL (I + II + III)	331 396

RENOIS

(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	2 301
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	129 215

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	353 402
Production stockée (<i>variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production</i>)			-19 700
Autres produits			131 559
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			465 261
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock (<i>marchandises</i>)			24 610
Achats de matières premières et autres approvisionnements (<i>y compris droits de douane</i>)			31 583
Autres charges externes			238 297
Impôts, taxes et versements assimilés			3 488
dont TP/CFE, CVAE			2 727
Rémunérations du personnel			84 952
Charges sociales			46 755
Dotations aux amortissements			3 480
Autres charges			680
Total des charges d'exploitation (II)			433 845
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			31 416
Produits et charges divers	Charges financières (V)		1 207
	Charges exceptionnelles (VI)		9 882
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			20 327

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	20 327	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		82
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
	20 409	
Déficits antérieurs reportables	79 246	dont imputés sur le résultat
		20 409
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
	0	

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	191 258			191 258	
Immobilisations corporelles					
Installations techniques matériel et outillage industriels	181 871			181 871	
Installations générales, agencements et aménagements divers	4 436			4 436	
Matériel de transport	127 506			127 506	
Autres immobilisations corporelles	17 267	2 301		19 568	
Immobilisations financières					
	1 505			1 505	
TOTAL rubrique I	523 843	2 301		526 144	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	180 624	1 247		181 871
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 436			4 436
Matériel de transport	122 387	1 897		124 284
Autres immobilisations corporelles	15 075	336		15 411
TOTAL rubrique II	322 522	3 480		326 002

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

NATURE DES IMMOBILISATIONS CÉDÉES VIRÉES DE POSTE À POSTE, MISES HORS SERVICE OU RÉINTÉGRÉES DANS LE PATRIMOINE PRIVÉ	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
1 PELLES MECALAC	0	0	0	129 215
TOTAL	0	0	0	129 215
PLUS OU MOINS-VALUES	Plus ou moins-values à court terme	Plus ou moins-values à long terme (19%)	Plus ou moins-values à long terme (15% ou 12,8%)	Plus ou moins-values à long terme (0%)
1	129 215			
TOTAL	129 215			
TOTAL rubrique III	129 215			

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

1 - NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
1.3 Provisions pour dépréciation				
Autres provisions pour dépréciation	0	9 629	0	9 629
TOTAL	0	9 629	0	9 629

II - DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	79 246
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	0
Nombre d'opérations sur l'exercice	0
Déficits imputés	20 409
Déficits reportables	58 837
Déficits de l'exercice	0
TOTAL des déficits restant à reporter	58 837

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	95 440
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	43 427

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel	3,00
Effectifs affectés à l'activité artisanale	3,00

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	353 402
TOTAL 1	353 402

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats	31 583
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	92 608
TOTAL 3	124 191

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)	229 211
---	---------

V - COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE	229 211
-------------------------------------	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	☒
Chiffre d'affaires de référence de la CVAE	353 402
Effectifs au sens de la CVAE	3,00

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10%
DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	750
Total du nombre d'associés	2	Total du nombre de parts ou d'actions	750

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR	Nom d'usage	
	Nom et prénom	BRAULT ALAIN	Pourcentage de détention	46,00%
	Nombre de parts ou d'actions	345	Pays de naissance	FRANCE
	Date de naissance	04/05/1964	Commune de naissance	PARIS
	Code postal de naissance	75		
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	FRANCE		
2	Titre	MONSIEUR	Nom d'usage	
	Nom et prénom	BRAULT VINCENT	Pourcentage de détention	54,00%
	Nombre de parts ou d'actions	405	Pays de naissance	FRANCE
	Date de naissance	11/04/1988	Commune de naissance	CHOISY LE ROI
	Code postal de naissance	94		
	Numéro, type et nom de voie	4 BIS RUE DENIS PAPIN		
	Complément de distribution	ZA DES MONTATONS	Lieu-dit, hameau	
	Code postal	91240	Ville	SAINT MICHEL SUR ORGE
	Pays	FRANCE		



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant
de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case



Obligation déclarative incombant à certains contribuables relevant
de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du
31/12/2024)

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

